

FACTURE N° 93154507

E 007409

/P 007905

1841

/L 000001

TRANSVERSAL FILMS DIAGONAL CAPITOLE 5 RUE DE VERDUN BP 51062 34007 MONTPELLIER CEDEX 1 France

Nous contacter:

0826105453

MONETIQUE COMMERÇANT

Date:

12.10.2024 1310825663

Code Client: Référence :

NT|LOC-10743859

V° RUM :

1000-000001108637

Nº TVA: IBAN:

FR4030002030000000705836U54

Donneur d'Ordre: 1310825663

Nom:

TRANSVERSAL FILMS

Adresse du client facturé :

TRANSVERSAL FILMS DIAGONAL CAPITOLE 5 RUE DE VERDUN

BP 51062

34007 MONTPELLIER CEDEX 1

Adresse de livraison :

TRANSVERSAL FILMS DIAGONAL CAPITOLE 5 RUE DE VERDUN

BP 51062

34007 MONTPELLIER CEDEX 1

LOC-10743859 - Prestation du 12/10/2024 au 11/01/2025

Référence	Libellé	Unité	Quantité	Taux	Prix unitaire HT	Remise	Montant Net HT
3000144	LOCATION TPE FIXE IP	UO	1,00	20,00 %	65,52		65,52
3000144	LOCATION TPE FIXE IP	UO	1,00	20,00 %	65,52		65,52

Base TVA	Taux	Montant	Eco- participation	Copie privée	Total Net HT hors Eco-part et hors Copie privée	Total TVA	Total TTC	Net à payer EUR
131,04	20,00 %	26,21			131,04	26,21	157,25	157,25

			REFEREN	ICES REGLEMENT	
N° Client	N° Document	Date du Document	Mode Règlement	Adresse Règlement	
1310825663	0093154507	12.10.2024	Prélèvement Client	AVEM 14 rue Louis Blériot, CS 10038, 35172 BRUZ CEDEX	
₋chéance N° 1	Date d'éch	éance : 31.10.2024	Mon	tant : 157,25	Prélèvement à compter du : 03.11.2024

RIB AVEM: 13606 00105 30077117000 49 CA ILLE ET VILAINE SWIFT: AGRIFRPP836 - IBAN: FR76 1360 6001 0530 0771 1700 049

Les marchandises fournies restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix, conformément aux termes de la loi n°85.98 du 25/01/85, article 121.

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. En cas de non-paiement dans un délai de 30 jours, toute somme due fera automatiquement courir des intérêts à un taux égal à 3 fois l'intérêt légal de la Banque de France.Conformément aux articles L 441-6 et D 441-5 du code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Cette indemnité sera facturé au réel, sur justificatifs, si les frais sont supérieurs à cette somme. Nos contrats sont révisables, sauf modalités spécifiques, selon les conditions générales et particulières des services couverts. TVA acquittée sur les débits.